



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 07-févr.-2020

Numéro de révision 3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit BUFFERALL

Autres moyens d'identification

Code du produit 120104

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Agent nettoyant.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

Rochester Midland Corporation
155 Paragon Drive
Rochester, New York 14624 USA
(585) 336-2200

Importateur

Rochester Midland Canada Corporation
143 Mills Road
Ajax, ON L1S 2H2
Canada
905-619-6738

Numéro d'appel d'urgence téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053
OUTSIDE U.S.: +1-352-323-3500
CANUTEC: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le règlement sur les produits dangereux WHMIS 2015.

| | |
|--|-------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 1 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 1 |

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

DANGER

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



| | | |
|-------------------------------|------------------------------|-------------------------|
| Aspect Clair, Incolore | État physique Liquide | Odeur Sans Odeur |
|-------------------------------|------------------------------|-------------------------|

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols
 Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Aucun renseignement disponible

Autres informations

Toxicité aiguë inconnue 10 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| COMPOSITION DU PRODUIT | No. CAS | % | SECRET DE COMMERCE |
|------------------------|---------|--------|--------------------|
| Citric acid | 77-92-9 | 7 - 13 | * |

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé.

4. PREMIERS SOINS**Premiers soins**

| | |
|------------------------------|---|
| Conseils généraux | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| Contact avec les yeux | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| Contact avec la peau | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |
| Inhalation | EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |

Ingestion EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Attention: L'utilisation de l'eau pulvérisée lors d'un incendie peut se avérer inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Porter un équipement de protection individuelle adéquat, voir Section 8, Contrôle de l'exposition / protection individuelle.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer pour contenir. Ramasser avec un matériau absorbant. Mettez dans un récipient approprié pour l'élimination.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Rincer les résidus avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles Alcalins. Neutralise les ingrédients actifs. Le chlore contenant des matériaux. Certains

métaux tels que l'acier, l'aluminium ou les surfaces galvanisées.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Les lunettes de sécurité sont recommandés pour minimiser le contact des yeux.

Protection de la peau et du corps Des gants résistant aux produits chimiques sont recommandés pour minimiser le contact de la peau. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de ce produit pour déterminer le niveau des ÉPI requis qui est compatible avec l'utilisation sécuritaire de ce produit.

PROTECTION RESPIRATOIRE En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | | |
|---|--------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| État physique | Liquide | Odeur | Sans Odeur |
| Aspect | Clair, Incolore | Seuil olfactif | Aucun renseignement disponible |
| Couleur | Sans couleur | | |
| Propriété | Valeurs | Remarques • Méthode | |
| pH | 2.0 | | |
| Point de fusion/Point de congélation | Aucun renseignement disponible | | |
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | 100 °C / 212 °F | | |
| Point d'éclair | - | Aucun jusqu'à l'ébullition. | |
| Taux d'évaporation | Aucun renseignement disponible | | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucun renseignement disponible | | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité: | Aucun renseignement disponible | | |
| Limite inférieure d'inflammabilité: | Aucun renseignement disponible | | |
| Pression de vapeur | Aucun renseignement disponible | | |
| Densité de vapeur | Aucun renseignement disponible | | |
| Densité | 1.038 - 1.05 | | |
| Solubilité dans l'eau | Aucun renseignement disponible | | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucun renseignement disponible | | |
| Coefficient de partage | Aucun renseignement disponible | | |
| Température d'auto-inflammation | Aucun renseignement disponible | | |
| Température de décomposition | Aucun renseignement disponible | | |
| Viscosité cinématique | Aucun renseignement disponible | | |

Viscosité dynamique Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible

Autres informations

Point de ramollissement Aucun renseignement disponible
COV (EPA METH.24) (G / L): 0
Densité 8.67 lbs/gal (1.04 kg/l)
Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

CONDITIONS À ÉVITER

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Alcalins. Neutralise les ingrédients actifs. Le chlore contenant des matériaux. Certains métaux tels que l'acier, l'aluminium ou les surfaces galvanisées.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de Carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

Inhalation Provoque des brûlures.

Contact avec les yeux Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.

Contact avec la peau Provoque des brûlures.

Ingestion Provoque des brûlures.

| COMPOSITION DU PRODUIT | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|
| Citric acid 77-92-9 | =3000 mg/kg (Rat) | - | - |

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 10 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .
ETAmél (orale) 30030 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

| COMPOSITION DU PRODUIT | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Crustacés |
|------------------------|---------------------------|---|-----------|
| Citric acid 77-92-9 | - | 1516: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static | - |

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

| COMPOSITION DU PRODUIT | Coefficient de partage |
|------------------------|------------------------|
| Citric acid 77-92-9 | -1.72 |

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets Éliminer comme produit non utilisé ou conteneurs contaminés comme déchets dangereux. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant. Les emballages non-contaminés peuvent être recyclés. Si le recyclage est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DEPT. DES TRANSPORTS

Nom officiel d'expédition Non réglementé par le DOT

TMD

Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

| | |
|----------------------|----------------------|
| TSCA | Est conforme à (aux) |
| LIS / | Est conforme à (aux) |
| EINECS/ELINCS | Est conforme à (aux) |
| ENCS | Est conforme à (aux) |
| IECSC | Est conforme à (aux) |
| KECL | Est conforme à (aux) |
| PICCS | Est conforme à (aux) |
| AICS | Est conforme à (aux) |

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

| | |
|---|-----|
| Danger pour la santé aiguë | Oui |
| Danger pour la santé chroniques | Non |
| Risque d'incendie | Non |
| Risque de décompression soudaine | Non |
| Risque de réaction dangereux | Non |

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS**NFPA**

Risques pour la santé 2

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Propriétés physiques et chimiques -

HMIS

Risques pour la santé 2

Inflammabilité 0

Dangers physiques 0

Protection individuelle B

Date de révision 07-févr.-2020

Note de révision

Révisions mineures pour la conformité du SGH au Canada.

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

***** FIN DE FDS *****